

Grille horaire 2^{ème} Commune - 2024-2025 – site Andenne

À titre informatif

Nom :

Prénom :

Choix du pôle d'activités pour 2024-2025 :

Formation commune 28h	1^{ère} C
Cours philosophique et CPC* ou CPC* seul	2
Français	5
Mathématique	5
Formation historique et géographique	2+2
Langue moderne I	4
Formation scientifique	3
Education physique	3
Education par la technologie	1
Education artistique (dessin)	1

* CPC = cours de philosophie et de citoyenneté

Activités complémentaires 4h

L'école a fait le choix de proposer 1h de méthode de travail et 1h d'éducation aux média-transmédia pour tous les élèves. Il reste donc un pôle à 2h au choix de l'élève.

Pôle Culture	Pôle Scientifique	Pôle Socio-Éco/LMO	Pôle Sport/Artistique	Pôle Technique
1h culture classique	1h sciences	1h éduc socio-éco	1h sport	1h bois
1h expression & communication	1h environnement	1h conversation LMO	1h atelier de création	1h électroméca

Remédiation (français / math / langue moderne 1 / sciences) 2h

1. Choix de la langue moderne 1: Anglais ou Néerlandais

2. Choix du cours philosophique (1h):

Religion catholique Religion protestante Religion islamique Religion orthodoxe Morale //CPC* (2h)

Formation Commune: tous les cours sont obligatoires pour tous les élèves. (28 heures par semaine)

Activités Complémentaires: choix d'1 pôle obligatoire (4 heures par semaine) sauf si remédiation

Remédiation: les élèves bénéficient d'un soutien supplémentaire si les professeurs le jugent nécessaire ou à la demande des élèves/parents.

Date : Signature parents :

085 27 87 70

direction@armeco.be

www.armeco.be